

Paris, le 27 NOV. 2012

Réf : CR/JPH/GC/JP/n°

Monsieur Christophe BAY
Préfet de l'Aube
Préfecture de l'Aube
Place de la Libération
10025 TROYES Cedex

Monsieur le Préfet,

Par courrier en date du 13 décembre 2011¹, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer le détail des plans particuliers d'intervention et autres dispositifs de secours de la Centrale Nucléaire de Nogent-sur-Seine, ainsi que de nous associer aux nécessaires évolutions faisant suite au retour d'expérience de la catastrophe de Fukushima.

Or, et sauf erreur de notre part, aucun des signataires de cette lettre, n'a à ce jour, reçu de réponse de votre part.

Nous nous permettons donc de vous la transmettre à nouveau en comptant sur votre diligence.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Jean Paul HUCCION

Hélène GASSIN

Jean Paul BACHY

Valérie LABARRE

P.J : Copie du courrier du 13 décembre 2011

Copie à M. le Préfet de la région Champagne-Ardenne et M. le Président du Conseil général de l'Aube

¹ Courrier également remis en mains propres à votre représentant, lors de l'Assemblée Générale de la Commission Locale d'Information de la Centrale Nucléaire de Nogent-sur-Seine en date du 13 décembre 2011



RÉGION

CHAMPAGNE
ARDENNE



Paris, le 13 DEC. 2011

Réf : CR/JPH/GC/JP/n°

Monsieur Christophe BAY
Préfet de l'Aube
Préfecture de l'Aube
Place de la Libération
10025 TROYES Cedex

Monsieur le Préfet,

Les évaluations complémentaires de sûreté relatives au site de CNPE de Nogent-sur-Seine sont aujourd'hui quasiment finalisées puisque l'exploitant a remis son auto-évaluation. Par ailleurs, l'IRSN l'a commentée et l'ASN publiera dans les semaines qui viennent ses conclusions.

Dans le rapport d'EDF sur le site de Nogent-sur-Seine, un certain nombre de mesures à mettre en œuvre ont été identifiées avec un calendrier étalé sur plusieurs années. Malgré la question posée lors de la dernière réunion de la CLI, il semble que le PPI n'ait pas été étudié.

Or, la récente catastrophe de Fukushima et ses multiples conséquences (économiques, environnementales, sociales, ...) doivent nous amener à tirer des enseignements et, surtout, prendre des dispositions préventives pour éviter que de tels accidents se produisent dans notre pays.

Par ailleurs, l'intrusion récente de militants de GREENPEACE ne peut qu'inciter l'Etat à accélérer le processus de sécurisation des sites.

A la suite de notre demande d'être associés aux réflexions sur les changements à apporter aux dispositifs de secours et sécurité civile pour la centrale de Nogent-sur-Seine, le Préfet de la Région Ile-de-France nous a indiqué que vous étiez seul responsable de ce dossier.

C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer le détail des plans particuliers d'intervention (le document accessible en ligne est probablement une version publique allégée), des dispositions du plan ORSEC-RAD et des dispositifs de surveillance existants.

Enfin, nous vous remercions de nous tenir informés de la façon dont vous envisagez d'intégrer les retours d'expérience liés à l'accident de Fukushima à ces mêmes dispositifs et d'y associer les Conseils régionaux d'Ile-de-France et de Champagne-Ardenne, à l'instar des autres acteurs du territoire.

Espérant que vous serez sensible à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jean Paul HUCHON

Hélène GASSIN

Jean Paul BACHY

Valérie LABARRE

Copie : M. le Préfet de la région Champagne-Ardenne et M. le Président du Conseil général de l'Aube